### F5 – 113 m<sup>2</sup> - 1019 euros – 5, rue des Haudriettes – non accessible aux personnes à mobilité réduite

Vu la configuration du logement, nous avons fait le choix de l'attribuer à un foyer composé de cinq personnes minimum, avec des revenus compris entre 2500 et 5000 euros par mois pour respecter un taux d'effort convenable.

Nombre de demandeurs de logement dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement au 15 avril 2013:

1209

Dont foyers composés de 5 personnes et plus :

75

Avec des ressources comprises entre 2500 et 5000 euros net par mois:

**37** 

#### dont motivation de la demande :

Logement trop petit*	Ancienneté de plus de 10 ans	Loyer trop cher	Insalubrité	Locataire Logement social non adapté	Hébergés chez parents ou amis	Raison Médicale	Agent Ville	Rang 2 ou Rang 3
				auapie	alliis			
29	2	11	6	9	7	9	2	11

Un panel de 10 candidats a été présenté à la Commission de Désignation des Demandeurs de Logement de la Mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement. Ce panel était composé de un demandeur maximum pour chacune des catégories du tableau ci-dessous. Le choix du candidat par priorité se fait toujours en fonction de son ancienneté. Le critère étoilé est représenté deux fois dans le panel présenté à la commission car il n'a pas été trouvé d'autre candidats dans les critères de priorité restants.

# F5 – 113 m² - 1019 euros – 5, rue des Haudriettes – non accessible aux personnes à mobilité réduite

## Commission d'attribution logement du vendredi 3 mai 2013

#### Résulats

RANG	NUMERO DE DEMANDEUR	COMPOSITION DU FOYER	REVENUS	ANCIENNETE	CRITERE DE SELECTION
1	1.75.0305.091015	2 adultes et 3 enfants	2 876 €	2005	Déjà classé
2	1.75.0809.007018	2 adultes et 3 enfants	2 992 €	2009	Logement trop petit
3	1.75.1109.094019	2 adultes et 3 enfants	2 955 €	2009	Logement trop petit